

Réduction fiscale liée aux dons COMMENT ÇA MARCHE ?



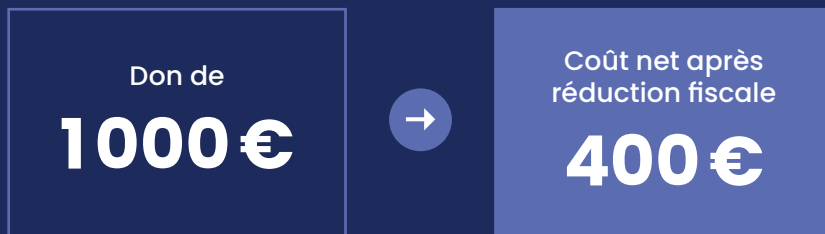
Entreprises

Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt de

60% des dons

dans la limite de 0,5% du C.A. hors taxe

Exemple:



Particuliers

Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt de

66% des dons

dans la limite de 20% de vos revenus imposables

Exemple:

